

NI NÉGOCIABLE, NI AMENDABLE

RETRAIT DU PROJET DE « LOI TRAVAIL » PS-MEDEF

UN POINT, C'EST TOUT

BULLETIN NPA DU SECTEUR AUTO DU PERCHE

10 MARS 2016

Le 9 mars, des manifestations se sont déroulées partout dans le pays pour exiger le retrait de la « loi travail » de Myriam El Khomri. Après le cap franchi du 1,2 million de signatures de la pétition internet « *loi travail, non merci !* », il faut le manifester dans la rue. Ce jour doit être le début d'un mouvement puissant et prolongé, jusqu'au retrait du projet. Mais cela ne dépend que de nous.

Nous ne croyons plus à leurs mensonges

La loi travail, c'est la réforme du Code du travail que réclamaient depuis très longtemps le MEDEF et les manitous du CAC 40. A la différence des lois Sapin, Macron et Rebsamen, elle ne se contente plus de réduire durement les droits des travailleurs. Elle dynamite les fondements même du droit du travail, tel qu'il s'est construit au travers des conquêtes ouvrières.

Ce que Chirac et Sarkozy n'avaient pas osé, Hollande et Valls s'apprêtent à le faire.

Les défenseurs de cette casse du Code du travail nous expliquent, la main sur le cœur, qu'ils défendent les chômeurs et que si les patrons n'embauchent pas, c'est parce qu'ils ne peuvent pas licencier facilement. Mais si les licenciements étaient si difficiles, comment expliquer les centaines de milliers de licenciements de l'an dernier et les millions de chômeurs ?

Et à qui fera-t-on croire que de faire travailler les apprentis mineurs jusqu'à 10 heures par jour, et l'ensemble des salariés jusqu'à 12 heures par jour, 48 heures par semaine, et même jusqu'à 60 heures, cela pourrait créer de l'emploi ? Qui peut croire de pareilles sornettes ?

Compter sur nos propres forces

La première réaction des grandes confédérations syndicales avait été bien timorée. De la 1^{ère} intersyndicale, il n'était sorti qu'une déclaration minable, réclamant seulement le retrait du plafonnement des indemnités pour licenciement abusif, sans perspective d'action. Puis deux intersyndicales s'étaient formées, l'une avec la CFDT, la CGC et l'UNSA pour « *faire des propositions* » au gouvernement, l'autre avec la CGT, FO, la FSU et Solidaires pour « *agir* »... mais pas avant le 31 mars.

Heureusement, le succès de la pétition Internet, les appels à manifester lancés sur Facebook et les appels de nombreuses structures syndicales de base ont bousculé ce calendrier. Depuis, l'appel à manifester dès le 9 mars a rassemblé toutes les organisations de jeunesse et reçu le soutien de plusieurs organisations syndicales. Réussie, cette journée peut marquer le début d'une lutte d'ampleur.

Il y a juste 10 ans, un gouvernement de droite avait voulu imposer le Contrat Première

Embauche (CPE) pour les moins de 26 ans, portant la période d'essai » à 2 ans, pendant lesquels un patron pouvait licencier comme il voulait. La jeunesse d'abord, puis les salariés étaient descendus massivement dans la rue, passant de 400 000 manifestants à 3 millions début avril. Jusqu'au retrait, le 10 avril d'une loi déjà votée, et donc abrogée, sous les coups de boutoir des manifestations.

LE GOUVERNEMENT VEUT ENTERRER
LE CODE DU TRAVAIL



Possible hier, possible et nécessaire aujourd'hui

Oui, il est enfin possible d'infliger une défaite à ce gouvernement, comme le prouve le recul de 15 jours de la présentation de la loi, suite aux rejets qu'elle a provoqués et au succès de la pétition. A nous de prendre en main nos affaires à la base, en discutant de la riposte sur les lieux de travail et d'études, en organisant partout réunions et assemblées, sans forcément attendre des mots d'ordre nationaux souvent bien trop timides.

Il est certain que nous ne gagnerons pas par une seule manifestation, aussi massive soit-elle. Valls a dit qu'il irait « *jusqu'au bout* ». Pour gagner, il faudra être aussi déterminés. Les grandes manifestations de 2010 sur les retraites ont montré leurs limites. Pour prétendre gagner, c'est la grève, le blocage de l'activité économique que nous devons mettre à l'ordre du jour. Il en va de nos vies, de celles de nos enfants et des générations futures.

LE BLOG DU SECTEUR AUTOMOBILE DU NPA

www.npa-auto-critique.org

Avec tracts, actus, infos, le site est essentiel à l'échange d'informations sur l'actualité des luttes dans notre secteur



RÉPRESSION À RENAULT BURSA GHOSN COMPLICE DE LA DICTATURE

En 2013, Renault avait signé un « accord cadre mondial » sur le respect des droits sociaux fondamentaux. L'entreprise s'engageait au respect de « la liberté d'association et à la reconnaissance du droit de négociation » dans le monde entier. Mais la semaine dernière, Renault a pourtant donné carte blanche à la direction de son usine turque pour briser les mouvements de protestation en cours depuis janvier sur la question des salaires.

Le jour des élections prévues le 29 février, la direction a annoncé le licenciement de 10 ouvriers. Et pour réprimer la grève qui en a résulté pour exiger leur réintégration et des augmentations de salaire, la direction a déchainé une deuxième vague de répression, en recourant à la police qui a matraqué et gazé les manifestants devant l'usine, procédant même à des interpellations.

Aujourd'hui, près de 200 salariés sont licenciés ou sur le point de l'être dans cette usine qui avait connu un puissant mouvement de grève, au printemps dernier, obligeant la direction à céder sur les salaires et le droit d'élire librement des délégués. La solidarité avec les travailleurs de Bursa est une urgence et Carlos Ghosn doit rendre des comptes.

NOTRE-DAME-DES-LANDES : L'ARNAQUE DU REFERENDUM

Alors que Hollande a annoncé un référendum local sur le projet d'aéroport à Notre Dame Des Landes, Valls a précisé : « pas pour abandonner le projet, mais pour le légitimer et pouvoir évacuer la ZAD » et bien sûr expulser paysans et zadistes... en toute légitimité.

Alors même que les recours juridiques ne sont pas épuisés et que de nouvelles études sont menées à propos de l'intérêt de l'actuel aéroport de Nantes, alors même que la décision de bétonner la ZAD est en contradiction avec les objectifs d'action contre le dérèglement climatique, alors que la déclaration d'utilité publique est émise par l'état et ne peut donc être remise en cause par un vote local, ce référendum apparaît pour ce qu'il est, un enfumage qui ne vise qu'à diviser la population pour répondre aux demandes pressantes de certains élus et de Vinci, le bétonneur concessionnaire du projet.

Pour l'heure, le temps est à l'amplification de la résistance. À l'occasion de la manifestation nationale du samedi 27 février, il s'agit d'imposer, par une gigantesque démonstration de force, l'abandon définitif du projet.

SNCF : LA GRÈVE EN RÉPONSE À UNE VÉRITABLE DÉCLARATION DE GUERRE

D'ici fin juin, une Convention collective nationale doit être adoptée. Diminution du nombre de repos, nombre annuel d'heures de travail augmenté pour certains de 38 heures, aucune garantie du nombre de repos doubles dans l'année, modifications au dernier moment des plages de travail facilitées... et bien d'autres attaques.

Le projet gouvernemental, c'est du lourd ! Au nom d'une harmonisation entre les 5 000 employés du ferroviaire privé et les 150 000 de la SNCF, le gouvernement veut tirer les

droits de la majorité des cheminots vers le bas.

Le gouvernement veut « finaliser » son projet à la mi-mars : les cheminots avaient déjà de bonnes raisons de partir en grève le 9 mars. Le projet de loi d'El Khomri en rajoute et, surtout, donne l'occasion aux cheminots de se battre aux côtés des autres travailleurs pour mettre un coup d'arrêt aux attaques de ce gouvernement PS-Medef.

LE 8 MARS 2016, POUR LE DROIT DES FEMMES, UN COMBAT TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

A l'occasion de ce 8 mars, « journée internationale de lutte pour les droits des femmes », il est utile de rappeler que l'égalité entre femmes et hommes reste à conquérir et que cette journée n'a justement rien à voir avec une « fête des femmes ».

Les femmes sont les premières visées par toutes les attaques gouvernementales. Il en va ainsi lorsque le gouvernement démantèle les services publics et l'école, dont les femmes sont les principales salariées et les principales usagères. Il en va de même lorsqu'il aggrave ses attaques contre le monde du travail et lance une offensive sans précédent contre le Code du travail.

En effet, ce sont elles qui sont les plus exposées aux bas salaires et à la précarité et qui seront les premières victimes des nouvelles mesures (augmentation du temps de travail, licenciements...), si la loi El Khomri devait s'appliquer.

Et plus que jamais, la lutte reste indispensable pour stopper les reculs et gagner de nouveaux droits : arrêter les fermetures de centres d'IVG et de maternités, garantir l'accès libre et gratuit à la contraception et à l'avortement, ouvrir des places supplémentaires en centres d'accueil et d'hébergement pour les femmes battues, obtenir l'égalité des salaires...



LOI DE LA GUERRE ET LOI DU MARCHÉ

Ils sont « nickel », les alliés de la France, dans la guerre contre l'État Islamique. Des résistants à Daesh dénoncent les arrangements entre leurs oppresseurs censés être ennemis.

Les djihadistes qui les tyrannisent, les Russes et Bachar Al-Assad qui les bombardent ont exploité ensemble le complexe gazier de Twinan, pendant plus d'un an et demi. Daesh en retirait plus de 100 000 € de bénéfices par jour, quand le régime syrien et l'entreprise russe profitaient du gaz et de la discipline imposée aux ouvriers par le chef de la police islamique de Daesh.

« La guerre, un massacre de gens qui ne se connaissent pas, au profit de gens qui se connaissent mais ne se massacrent pas » disait un poète français.

Si nos idées t'intéressent, n'hésite pas
à nous contacter : npa.perche@gmail.com
Ou à joindre les diffuseurs : Tél. 06 82 44 28 63